



En partenariat  
avec



## **YεRεTALI – Programme d’Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire**

### **Burkina Faso & Côte d’Ivoire**

**TERMES DE REFERENCE L’EVALUATION FINALE EXTERNE DU  
PROJET YERETALI**

**Février 2026**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

Action contre la Faim (ACF) met en œuvre, avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD), le projet Y&R&TALI – Programme d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire, un programme transfrontalier déployé au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Le projet vise à renforcer de manière intégrée les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux de base des ménages vulnérables, tout en consolidant leur résilience face aux chocs sécuritaires, économiques, climatiques et sociaux.

L'intervention s'inscrit dans des contextes marqués par une forte instabilité sécuritaire, des déplacements forcés, des tensions intercommunautaires et une pression accrue sur les ressources et les services essentiels. En réponse, le projet adopte une approche multisectorielle, intégrée et sensible aux conflits, articulant réponse aux besoins immédiats, relèvement et renforcement progressif des capacités locales. Les composantes couvrent la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé et la nutrition, la santé mentale et le soutien psychosocial, ainsi que la réduction des risques et la préparation aux chocs. Les activités sont mises en œuvre en collaboration étroite avec les communautés, les services techniques déconcentrés et les autorités locales, dans une logique d'appropriation et de durabilité conforme aux orientations du projet.

Un dispositif structuré de Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (MEAL) a été déployé, incluant des enquêtes baseline, midline et endline, deux Évaluations Itératives avec Mini-Séminaires (EIMS), ainsi que des mécanismes continus de suivi et de gestion des plaintes. Ces outils ont permis de documenter les résultats et les ajustements opérés.

À l'approche de la clôture, une évaluation finale externe est envisagée afin d'apporter un regard indépendant centré sur une analyse qualitative approfondie des changements observés, de leur cohérence et de leurs conditions de durabilité. Cette évaluation ne produira pas de nouvelles données quantitatives, mais exploitera de manière critique les données existantes afin d'éclairer les mécanismes de changement et les enseignements stratégiques. Action contre la Faim recrutera à cet effet un bureau d'études indépendant disposant d'une expertise confirmée en évaluations qualitatives de projets de relèvement et de résilience en contextes fragiles.

## 2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le projet Y&R&TALI est un projet transfrontalier Burkina Faso et République de Côte d'Ivoire, mis en œuvre par Action Contre la Faim (ACF) avec le soutien technique et financier de l'Agence Française de Développement (AFD). Le projet a démarré le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et s'achève le 30 avril 2026. Il a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie et la résilience des populations les plus vulnérables dans les régions du Guiriko précédemment Hauts-Bassins et des Tannounyan précédemment Cascades au Burkina Faso et dans les régions du Bounkani et du Tchologo en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, l'action vise à renforcer durablement et de manière intégrée les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux de base des individus, ménages et communautés ciblées, à travers trois résultats :

- Résultat 1 : Les ménages les plus vulnérables sont capables de répondre à leurs besoins fondamentaux sans recourir à des stratégies d'adaptation négatives (BFA-RCI) ;
- Résultat 2 : L'accès aux moyens d'existence des ménages et personnes vulnérables ciblées est amélioré et contribue à leur (ré-) intégration socio-économique dans leurs communautés (BFA) ;
- Résultat 3 : Les communautés et collectivités développent durablement leurs capacités en gestion des risques et de réponses aux catastrophes afin d'atténuer les effets de ces chocs sur les communes ciblées (BFA-RCI).

## 3. FINALITE ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

### 3.1 FINALITE DE L'ÉVALUATION

La finalité de l'évaluation finale externe du projet YεRεTALI est de fournir à Action contre la Faim, à ses partenaires et au bailleur une analyse qualitative indépendante, approfondie et contextualisée de la performance globale du projet, de ses effets perçus et des conditions de durabilité des changements engagés.

### 3.2 OBJECTIF GENERAL DE L'EVALUATION

L'évaluation vise à apprécier, de manière indépendante et ex-post, la performance du projet en analysant les changements finaux attribuables aux interventions, leur valeur ajoutée, leurs effets en matière de résilience et leurs perspectives de durabilité.

### 3.3 OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EVALUATION

- *Évaluer les changements finaux attribuables au projet, les mécanismes explicatifs et les facteurs ayant influencé l'atteinte des résultats.*
- *Analyser la cohérence et la valeur ajoutée de l'approche multisectorielle et transfrontalière.*
- *Examiner les effets différenciés et l'intégration des enjeux transversaux (genre, inclusion, cohésion sociale, sensibilité aux conflits, redevabilité).*
- *Analyser la contribution au nexus humanitaire-développement-paix et au renforcement de la résilience des ménages et des communautés.*
- *Apprécier la durabilité des acquis et le niveau d'appropriation par les acteurs locaux.*
- *Dégager des enseignements stratégiques pour les futures interventions en contextes fragiles et transfrontaliers.*

## 4. CHAMP ET PORTEE DE L'EVALUATION

### 4.1 COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

L'évaluation couvrira l'ensemble des zones d'intervention du projet YεRεTALI au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, en tenant compte des contraintes d'accès et de sécurité. L'évaluation adoptera une approche comparative pour analyser les spécificités locales et mesurer la valeur ajoutée de l'approche transfrontalière.

**Les sites d'étude seront définis en phase préparatoire, en concertation avec Action contre la Faim, selon des critères de pertinence analytique et de faisabilité.**

### 4.2 COUVERTURE THEMATIQUE ET SECTORIELLE

L'évaluation couvrira l'ensemble des composantes et secteurs d'intervention du projet :

- la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ;
- l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ;
- la santé et la nutrition ;
- la santé mentale, le soutien psychosocial et la protection ;
- la réduction des risques et le renforcement des capacités de préparation et de réponse aux chocs.

L'analyse examinera la cohérence interne et les effets combinés de l'approche multisectorielle intégrée.

### 4.3 COUVERTURE TEMPORELLE

L'évaluation couvrira toute la période de mise en œuvre du projet, du 1er novembre 2022 au 30 avril 2026, en tenant compte de l'évolution des contextes et des adaptations programmatiques.

### 4.4 GROUPES CIBLES ET PARTIES PRENANTES

L'évaluation concernera les bénéficiaires directs et indirects, les acteurs communautaires, les autorités et services techniques, les partenaires et les équipes projet. Une attention spécifique sera accordée à la diversité des profils et aux dynamiques de genre, d'âge et de vulnérabilité.

## 5. METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

L'évaluation finale adoptera une approche exclusivement qualitative, sans nouvelle collecte de données chiffrées. Les données baseline, midline et endline seront mobilisées de manière critique afin d'analyser les convergences et écarts entre résultats mesurés et changements perçus.

L'analyse s'appuiera sur la Théorie du Changement du projet et mobilisera une approche d'analyse contributive permettant d'examiner la contribution du projet aux effets observés. Elle portera sur les perceptions des bénéficiaires et parties prenantes, les mécanismes de changement et les facteurs contextuels et opérationnels ayant influencé les résultats.

Les enseignements issus des EIMS, des dispositifs de redevabilité et des travaux de capitalisation seront intégrés à l'analyse, en évitant toute redondance. La méthodologie devra garantir une triangulation rigoureuse, une prise en compte des dynamiques de conflit, de genre et d'inclusion, ainsi qu'une gestion explicite des limites liées à l'accès, aux biais de mémoire et au contexte sécuritaire.

## 6. QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation finale externe du projet YERETALI sera structurée autour d'un ensemble de questions alignées sur les critères du CAD de l'OCDE, visant à analyser de manière approfondie la performance globale du projet, les changements observés et perçus, les mécanismes explicatifs sous-jacents ainsi que les conditions de durabilité des acquis.

Critère OCDE/CAD	Questions d'évaluation associées
<b>Pertinence</b>	Dans quelle mesure les changements perçus correspondent-ils aux besoins prioritaires des ménages, des femmes, des hommes et des autres groupes spécifiques à la clôture du projet ? Quels effets attendus n'ont pas été atteints ex-post et pour quelles raisons ?
<b>Cohérence</b>	Dans quelle mesure la cohérence entre les composantes (urgence, relèvement, résilience) a-t-elle contribué aux effets observés ? En quoi l'approche multisectorielle et transfrontalière a-t-elle produit des effets spécifiques par rapport à une intervention strictement nationale ?
<b>Efficacité</b>	Quels changements durables les ménages, les femmes, les hommes et les autres groupes spécifiques, et acteurs locaux attribuent-ils au projet ? Dans quelle mesure les changements rapportés par les parties prenantes convergent-ils avec les évolutions mesurées par les enquêtes baseline, midline et endline ??
<b>Impact</b>	Quels effets, positifs ou négatifs, ont été observés selon le genre, l'âge et le statut socioéconomique des bénéficiaires ? Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle contribué à atténuer, maintenir ou transformer les inégalités existantes entre ces différents groupes ?
<b>Durabilité</b>	Dans quelle mesure les acquis du projet sont-ils effectivement appropriés par les bénéficiaires, les structures communautaires et les institutions partenaires, et intégrés dans leurs pratiques au-delà du financement ? Quels acquis et quelles capacités individuelles et collectives apparaissent les plus susceptibles d'être maintenus dans le temps, et sur quels facteurs repose leur durabilité ?
<b>Analyse contributive et mécanismes explicatifs</b>	Quels mécanismes de changement ont déterminé l'atteinte ou non des résultats ? Quels facteurs contextuels, institutionnels ou sécuritaires ont influencé les effets observés ?
<b>Apprentissage</b>	Quels enseignements stratégiques peuvent être tirés pour la conception et la mise en œuvre de futures interventions de relèvement et de résilience en contextes fragiles et transfrontaliers ?

## 7. LIVRABLES ATTENDUS

- **Note méthodologique**

Soumise au démarrage, elle précisera l'approche qualitative retenue, sa conformité aux présents TDR, les méthodes et outils de collecte, les critères de sélection des sites et participants, la stratégie de

triangulation, les dispositions éthiques et sécuritaires ainsi que le chronogramme détaillé. Elle devra être validée formellement par Action contre la Faim avant le lancement effectif.

- **Rapport provisoire**

Il présentera la méthodologie mise en œuvre et ses limites, les principaux constats et analyses, leur mise en perspective avec les données baseline, midline, endline et les EIMS, ainsi que des conclusions préliminaires assorties de recommandations. Une restitution des résultats sera organisée en concertation avec Action contre la Faim. Un délai sera accordé pour la transmission de commentaires consolidés.

- **Rapport final**

Le rapport final présentera une analyse qualitative structurée, des conclusions argumentées et des recommandations opérationnelles et stratégiques hiérarchisées. Il sera rédigé en français, selon le template fourni par Action Contre la Faim, dans un format adapté à un public à la fois technique et décisionnel.

Le volume indicatif attendu est de 40 à 50 pages hors annexes. Les annexes techniques comprendront notamment les outils de collecte utilisés, la liste des personnes rencontrées et tout document méthodologique pertinent.

- **Note de synthèse stratégique**

Document stratégique destiné au dialogue institutionnel, comprenant un résumé exécutif, les enseignements clés et les recommandations hiérarchisées.

## **8. PROFIL ET COMPETENCES ATTENDUS DU BUREAU D'ETUDES**

Action contre la Faim souhaite recruter un bureau d'études indépendant disposant d'une expertise confirmée en évaluations qualitatives de projets humanitaires, de relèvement et de résilience, notamment en contextes fragiles et volatils.

Le bureau d'études devra justifier des éléments suivants :

- **Expérience institutionnelle**

- Minimum cinq (5) années d'expérience dans la conduite d'évaluations externes de projets humanitaires et/ou de résilience ;
- Expériences avérées en Afrique de l'Ouest et/ou en contextes fragiles ou transfrontaliers ;
- Expérience avec des ONG internationales et/ou des bailleurs institutionnels appréciée.

- **Compétences méthodologiques**

- Expertise confirmée en approches qualitatives (entretiens semi-directifs, focus groups, études de cas, analyse thématique, récits de changement, triangulation) ;
- Capacité à analyser de manière critique des données quantitatives existantes sans conduire de nouvelles collectes chiffrées ;
- Maîtrise des cadres d'évaluation reconnus, notamment les critères OCDE/CAD et les approches liées au nexus humanitaire–développement–paix.

- **Maîtrise sectorielle et transversale**

- Bonne connaissance des secteurs couverts par le projet (SAME, EAH, santé–nutrition, protection, SMSP, RRC) ;
- Compréhension des enjeux de genre, inclusion, sensibilité aux conflits, cohésion sociale, redevabilité et participation communautaire.

- **Capacités opérationnelles**

- Expérience de travail en environnements sécuritaires contraints ;
- Capacité d'adaptation aux réalités d'accès et de contexte ;
- Respect des délais, exigences contractuelles et standards de qualité.

L'équipe proposée devra présenter des profils complémentaires adaptés aux exigences de la mission, avec une répartition claire des rôles et responsabilités dans l'offre technique.

## **9. DEROULEMENT ET CHRONOGRAMME INDICATIF DE LA MISSION**

L'évaluation finale externe du projet YεRεTALI sera conduite selon un chronogramme clair et réaliste, adapté à l'approche exclusivement qualitative et aux contraintes contextuelles et sécuritaires des zones d'intervention. Le bureau d'études devra proposer un calendrier détaillé couvrant l'ensemble des phases, de la préparation méthodologique à la restitution finale.

La durée indicative de la mission est estimée à soixante (60) jours calendaires, organisés en phases successives garantissant la rigueur analytique, la cohérence méthodologique et la faisabilité opérationnelle. Le dispositif organisationnel proposé devra être adapté aux contextes d'intervention et conforme aux exigences de qualité et de sécurité d'Action contre la Faim.

L'ensemble des livrables produits restera la propriété exclusive d'Action contre la Faim. Le bureau d'études s'engage à respecter la confidentialité des informations et à ne pas les utiliser sans autorisation écrite préalable.

## **10. BUDGET ET MODALITES FINANCIERES**

Le bureau d'études devra soumettre une offre financière détaillée, cohérente avec l'approche qualitative attendue et le périmètre de la mission défini dans les présents Termes de Référence.

Les modalités de paiement seront précisées dans le contrat. À titre indicatif, les paiements pourront être échelonnés comme suit : un premier versement après validation de la note méthodologique, un deuxième après validation du rapport provisoire et un paiement final après validation du rapport final. Les pourcentages et échéances exacts seront fixés contractuellement.

## **11. MODALITES DE SOUMISSION DES OFFRES ET CRITERES DE SELECTION**

### **11.1 MODALITES DE SOUMISSION DES OFFRES**

Les bureaux d'études intéressés sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière distinctes, conformément aux présents Termes de Référence.

Les offres devront être transmises par voie électronique, selon les modalités précisées dans l'avis de publication, au plus tard à la date et à l'heure indiquées. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en compte.

### **11.2 CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE**

L'offre technique devra comprendre, au minimum, les éléments suivants :

- une note de compréhension des TDR et des enjeux de l'évaluation ;
- la proposition méthodologique détaillée, mettant en évidence : l'approche qualitative proposée, l'utilisation prévue des données quantitatives existantes et des dispositifs MEAL, les méthodes de collecte et d'analyse qualitative, et les stratégies de triangulation ;
- l'organisation de la mission et le chronogramme détaillé ;
- la composition de l'équipe d'évaluation, avec les rôles et responsabilités ;
- les CV des experts mobilisés ;
- des références d'expériences similaires pertinentes.

### **11.3 CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE**

L'offre financière devra être exprimée en euros (EUR) et présenter un budget détaillé, clairement ventilé par poste de dépense et par phase de la mission. Elle devra être strictement cohérente avec l'offre technique proposée, tant en termes de ressources mobilisées que de livrables attendus. Toute incohérence substantielle entre l'offre technique et l'offre financière pourra entraîner le rejet de la candidature.

### **11.4 CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

Les offres reçues seront évaluées selon une grille de sélection basée sur les critères suivants :

<b>CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES</b>	
<b>Qualité de l'offre technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension des TDR et des enjeux du projet ;</li> <li>• Pertinence et robustesse de l'approche qualitative proposée ;</li> <li>• Capacité démontrée à conduire des analyses stratégiques intégrant théorie du changement, analyse contributive et approches adaptées aux contextes fragiles.</li> <li>• Capacité à valoriser les données existantes ;</li> <li>• Cohérence méthodologique et faisabilité opérationnelle</li> </ul>
<b>Expérience et compétences du bureau d'études</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience en évaluations qualitatives de projets humanitaires ou de résilience ;</li> <li>• Expertise sectorielle et contextuelle ;</li> <li>• Qualité et complémentarité des profils proposés.</li> </ul>
<b>Organisation et gestion de la mission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarté du dispositif organisationnel ;</li> <li>• Pertinence du chronogramme ;</li> <li>• Prise en compte des contraintes sécuritaires et opérationnelles.</li> </ul>
<b>Coût et rapport qualité-prix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence du budget proposé ;</li> <li>• Adéquation entre les ressources mobilisées et les livrables attendus.</li> </ul>

### **11.5 SELECTION ET CONTRACTUALISATION**

Le bureau d'études retenu sera informé officiellement à l'issue du processus de sélection. La contractualisation sera conditionnée à la validation finale des aspects financiers et opérationnels de l'offre, ainsi qu'au respect des procédures internes d'Action contre la Faim.

Action contre la Faim se réserve le droit, à tout moment du processus, de ne pas donner suite à l'appel à candidatures, de solliciter des clarifications auprès des soumissionnaires et, le cas échéant, de négocier certains éléments techniques ou financiers avec le bureau d'études présélectionné, sans que cela n'engage sa responsabilité.